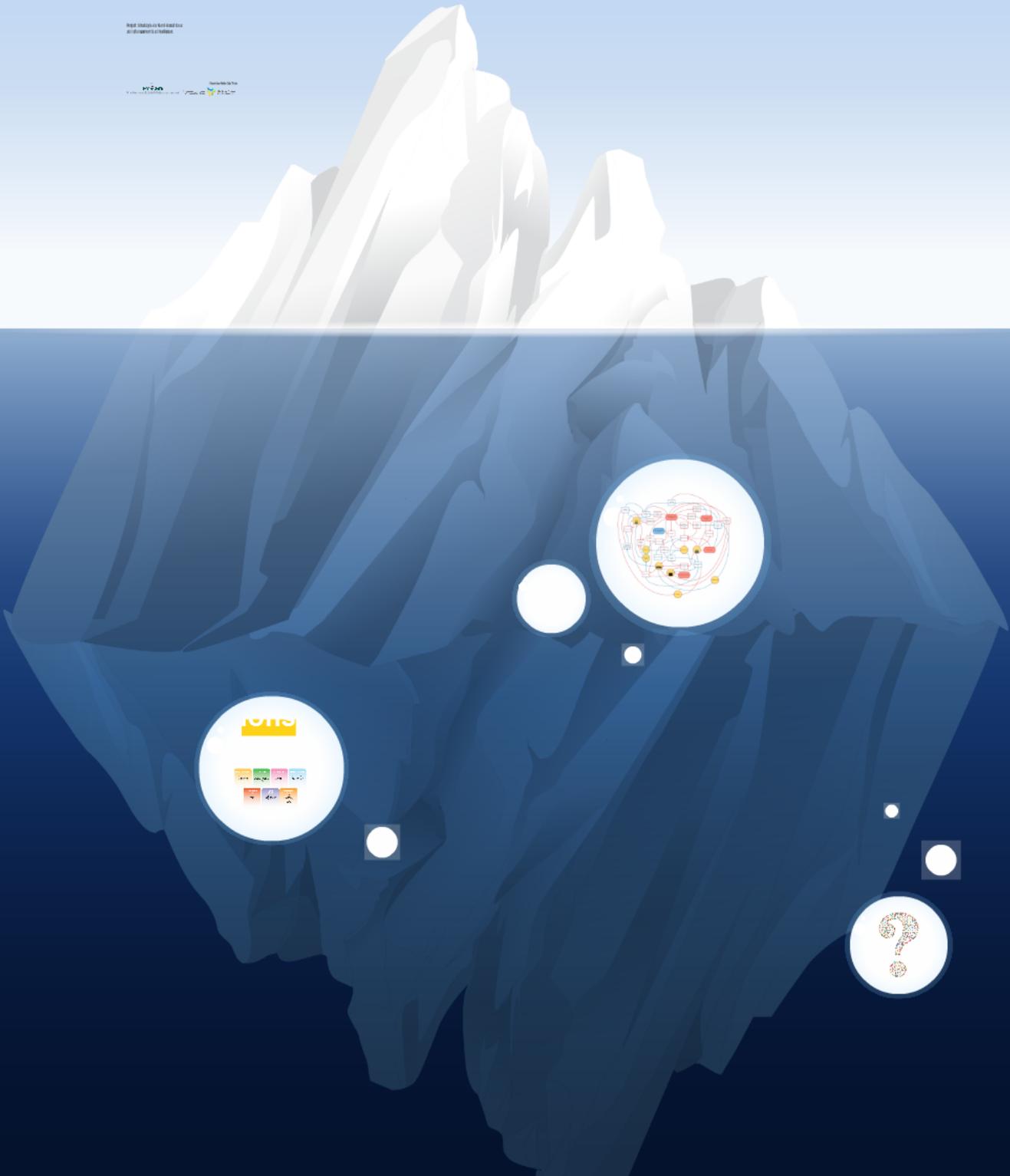


Small text at the top left of the slide.

Small text at the top left of the slide.



Projet: Stratégie du Nord-Ouest face aux changements climatiques



"Votre Fonds en fiducie pour l'environnement au travail"

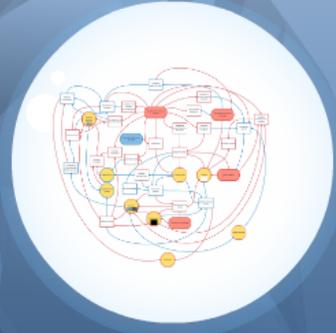
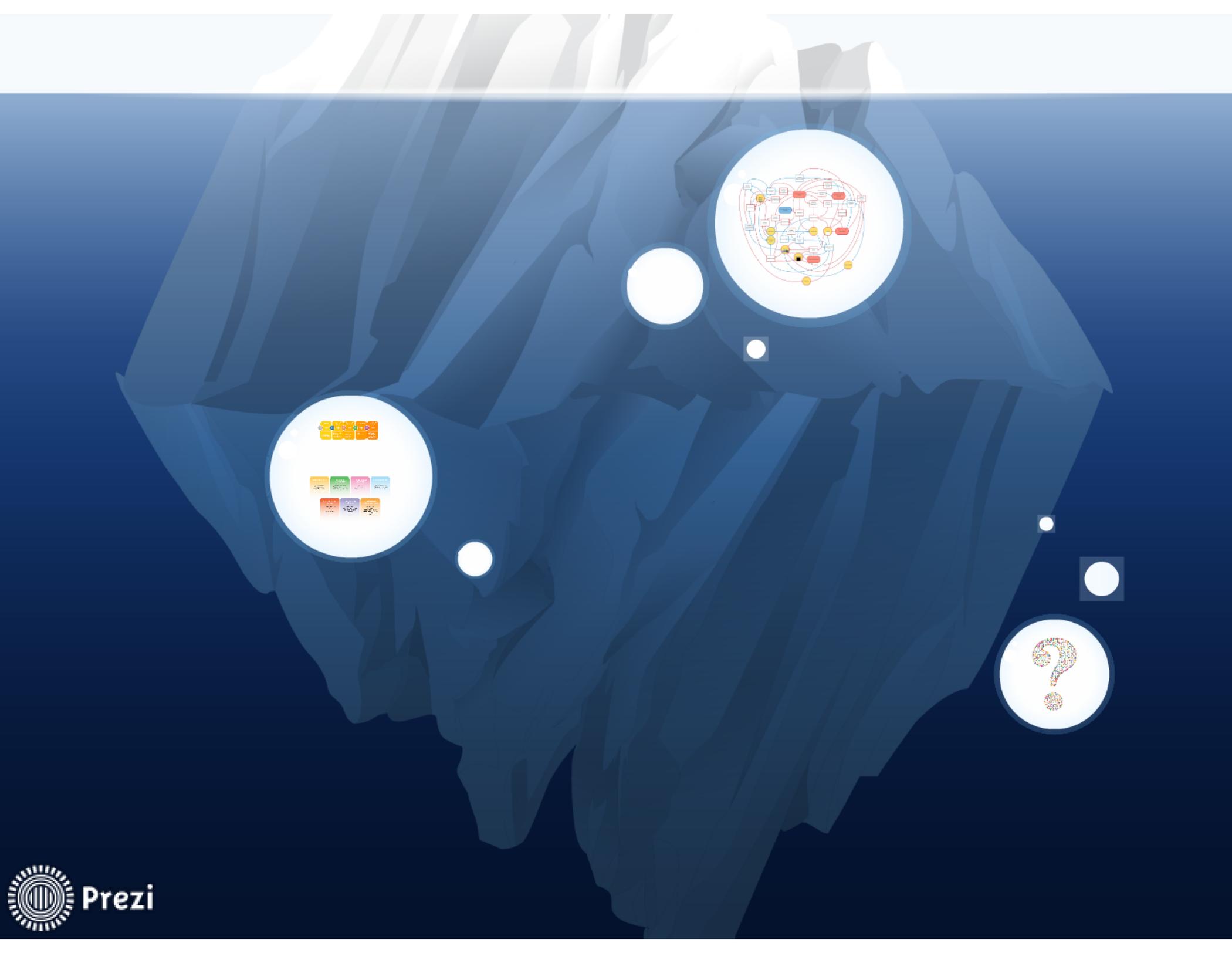
Présenté par Adrian "Adje" Prado

Commission de services régionaux Nord-Ouest



Northwest Regional Service Commission







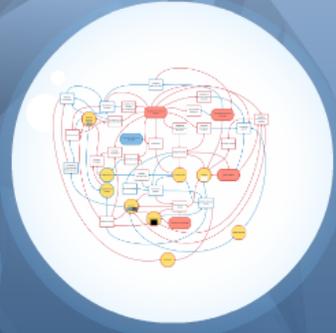
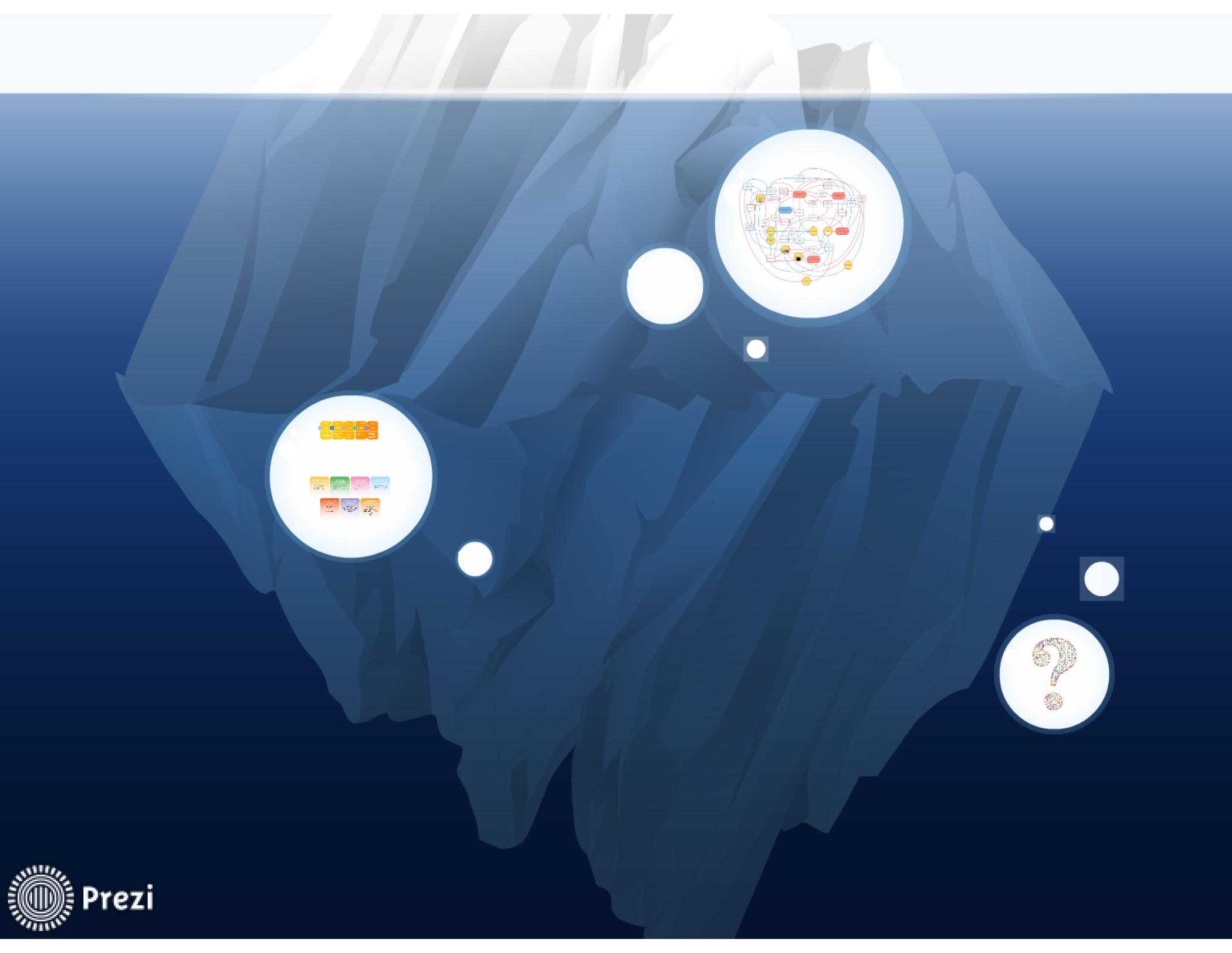


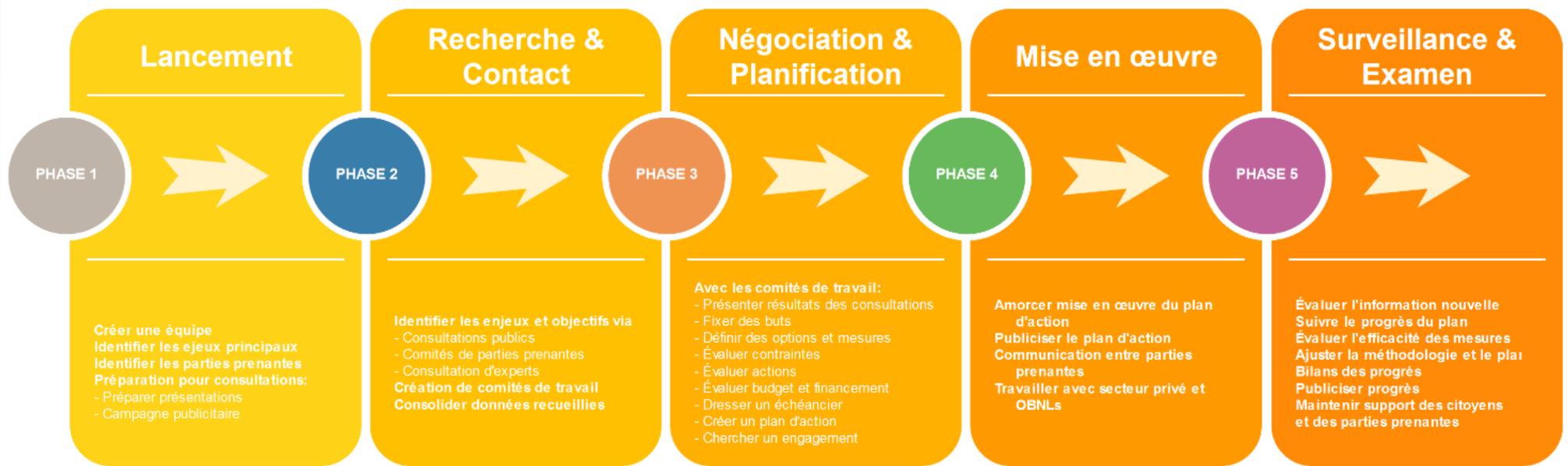
You **Tube**











Lancement

PHASE 1



PHASE 2

Recherche & Contact



PHASE 3

- Créer une équipe**
- Identifier les enjeux principaux**
- Identifier les parties prenantes**
- Préparation pour consultations:**
 - Préparer présentations
 - Campagne publicitaire

- Identifier les enjeux et objectifs via**
 - Consultations publics
 - Comités de parties prenantes
 - Consultation d'experts
- Création de comités de travail**
- Consolider données recueillies**

Négociation & Planification

Mise en œuvre

PHASE 3

PHASE 4

PHASE

Avec les comités de travail:

- Présenter résultats des consultations
- Fixer des buts
- Définir des options et mesures
- Évaluer contraintes
- Évaluer actions
- Évaluer budget et financement
- Dresser un échéancier
- Créer un plan d'action
- Chercher un engagement

Amorcer mise en œuvre du plan d'action

Publiciser le plan d'action

Communication entre parties prenantes

Travailler avec secteur privé et OBNLs

Mise en œuvre

PHASE 4



PHASE 5



Surveillance & Examen

Amorcer mise en œuvre du plan d'action
Publiciser le plan d'action
Communication entre parties prenantes
Travailler avec secteur privé et OBNLs

Évaluer l'information nouvelle
Suivre le progrès du plan
Évaluer l'efficacité des mesures
Ajuster la méthodologie et le plan
Bilans des progrès
Publiciser progrès
Maintenir support des citoyens et des parties prenantes

Citoyens de la région

Premières nations
Population rurale
Population urbaine

Organismes communautaires

Associations de femmes
Groupes d'aide sociale
Groupes environnementaux
Secrétariat à la jeunesse

Système de santé et sécurité

Cliniques
Hopitaux
Sécurité publique

Institutions éducatifs

Campus universitaire
Collège communautaire
Commission scolaire

Gouvernements locaux

Bureaux d'urbanisme
CSRNO
DSLs
Municipalités

Entreprises et industrie

Agriculteurs
Chambres de commerce
Industrie forestière
Syndicats

Gouvernements avoisinants et autre

Autres CSRs
Députés
Gouvernement fédéral
Gouvernement provincial
Maine
Québec



Diapo 1 : -

Diapo 2 : La Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO) a entamé un projet cette année suite à l'atelier de l'adaptation aux changements climatiques de l'année passée. Il a été déterminé lors de cette rencontre que la CSRNO était l'organisme la mieux placée pour chapeauter le projet.

Diapo 3 : -

Diapo 4 : Le phénomène des changements climatiques est complexe. Cette figure est un organigramme que j'ai développé suite à beaucoup de lectures à ce sujet qui n'englobe qu'une fraction des éléments de l'équation. Vous avez une copie dans les documents qui vous ont été distribués si vous voulez regarder de plus près. Les 5 éléments avec des coins ronds en rouge et bleu sont les effets météorologiques qui sont prévus pour la région du Nord-Ouest. Ceux en rouge augmenteront, ceux en bleu diminueront. Les flèches montrent des causations positifs ou négatifs, les cadres montrent des effets positifs ou négatifs. Les éléments en jaune sont des éléments quasi-catastrophiques qui peuvent être détectés et/ou quantifiés. Comme j'ai mentionné, c'est non-exhaustif et c'est une ébauche alors elle pourrait être à modifier.

Diapo 5 : Vous êtes tous sûrement déjà au courant de ces problèmes potentiels, mais peut-être que vous ne savez pas que les problèmes se manifestent déjà dans notre région. Toutes les photos que vous allez voir ont été prises durant les derniers 3 mois. Ici on voit une éclosion d'algues au Lac Unique en août qui nuit à la qualité de vie des résidents, l'état de l'écosystème, etc. Depuis 2012 la situation s'empire et la température de l'eau peut atteindre jusqu'à 28C. Vous noterez qu'il n'y a quasiment pas de bande riveraine malgré le fait qu'il existe des législations là-dessus les chalets sont souvent même dans la zone tampon du lac.

Diapo 6 : -

Diapo 7 : Voici une vidéo qui a été prise sur le chemin Titus il y a quelques semaines seulement après les grosses pluies qui ont frappé la région. Les résidents notent qu'il y a de plus en plus d'inondations à chaque année dû au fait qu'il y a de plus en plus de grosses pluies. L'infrastructure ne permet pas à une évacuation de l'eau et elle s'accumule sur les terrains, s'infiltré dans les sous-sols et inonde les maisons.

Diapo 8 : -

Diapo 9 : Cette photo a été prise la semaine dernière sur le chemin 2^e Sault. La famille Serry avait un ruisseau dans leur cour. Maintenant elle a une patinoire. Les inondations accompagnées de gel et de dégel subites qui deviendront de plus en plus fréquents dans les prochaines années résulte en du verglas. Le sol est encore saturé après les grosses pluies et le fait que l'eau ne s'évacue pas. Le gel rend la terre saturée imperméable. On espère qu'il n'y aura pas une autre grosse pluie... Cette situation existe malgré le fait que des travaux viennent d'être complétés sur le chemin. On pourrait même dire que c'est en partie dû à ces travaux.

Diapo 10 : -

Diapo 11,12 : Comme dans la situation de la famille Serry, ici on voit des calvettes qui viennent d'être posées proche de la Rivière à la Truite. Un manque de connaissances techniques, d'attention ou de surveillance a résulté en aucun usage de géotextile ou de matériel de rétention du sol. Après les pluies

récentes, ces calvettes sont déjà bouchées. Un manque d'attention aux changements climatiques, un manque de stratégie et de techniques d'adaptation cause et causera de plus en plus de coûts au gouvernement, aux industries, aux citoyens et aux écosystèmes.

Diapo 13 : -

Diapo 14 à 17: La CSRNO propose donc qu'on suive une version un peu modifiée du plan proposé par ICLEI. Nous avons déjà entamé le processus en identifiant et en entrant en contact avec plusieurs des parties prenantes. Il faudra continuer ces efforts. Nous visons ensuite à publiciser des consultations publiques, d'experts et de parties prenantes spécifiques, tels que dans l'industrie où les enjeux sont semblables, mais sont aussi un peu plus uniques, tel que l'industrie de bois et les Premières Nations.

Une fois que ce contact initial est fait, nous voulons entamer les consultations et à partir de ces rencontres, former des comités de travail. Vu que le problème est complexe, il faudra que ces comités soient organisés sous différents thèmes : géographie, enjeux, types de parties prenantes, etc. En plus des comités de travail, il devrait y avoir une équipe qui assure le bon déroulement du processus.

Toute cette section est une ébauche. Si vous avez des suggestions de comment l'améliorer, laissez-nous savoir durant les discussions. Si vous voulez participer, laissez-nous savoir comment.

Ces deux premières phases seront complétées avant la fin de mars. Nous sommes en train de compléter une demande de fonds pour continuer le projet en 2018-2019. Encore une fois, si vous aimeriez participer. Peut-être qu'on pourrait préciser votre rôle dans cette demande et ajouter votre organisme en tant que soutien ou directement au niveau des actions. On pourra en discuter.

Une fois qu'on recevra le feu vert pour continuer, on commencera des réunions avec les comités de travail afin de faire un retour sur les consultations, d'élaborer des buts précis, définir des options et mesures, évaluer les contraintes, évaluer les actions concrètes à apporter, le budget, financement, créer un vrai plan d'action et ensuite chercher un engagement.

Ce que je veux dire par engagement serait un document, signé par les organismes représentés par les comités qui indiquera qu'elle visera à atteindre ces buts et compléter les actions déterminés. Ce document serait sujet à changement avec l'évolution des résultats observés par les comités au cours des années à suivre. On en parlera plus rendu à la phase 5.

Durant la phase 4, les actions déterminés seront entamés. Le plan serait publicisé afin que tous les citoyens soient au courant des actions qui seront prises. Le travail se fera en concert avec le secteur privé, les OBNLs, le gouvernement et toute autre parties prenantes qui se seront engagés.

Nous visons compléter ces deux phases avant la fin de Mars 2019.

Finalement, dans la phase 5, nous ferons un suivi des actions à travers les comités. Des rapports seront partagés et on pourra ensuite améliorer les méthodes et les actions suite aux nouvelles informations. Les résultats seront diffusés à nouveaux et des nouvelles actions seront proposés au besoin et ajoutés au document d'engagement.

Pour l'instant, nous avons identifié ces parties prenantes. Il en existe sûrement d'autres. Si vous en avez à proposer, laissez-nous savoir.

Diapo 19 : Questions?